



**Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement
des écoles Hudon-Ferland / Sainte-Hélène / Saint-Louis de Saint-Joseph
tenue le 1^{er} mai 2017 à 19 h, à l'école de Sainte-Hélène**

CINQUIÈME SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Sont présentes

et présent : Mmes Chantal Bisson, Marie-Pier Breault, Nancy Boudreault, Amélie Charest, Caroline Gagnon, Stéphanie Léveillé, Julie Pelletier, Sophie Mignault, Caroline Landry, Nathalie Bernier, Pascale Contreras-Paradis et Chantal Dubé

M. Dave Vaillancourt

Sont absentes : Mmes Marie-Ève Gagnon, Louise Pelletier et Élisabeth Lavoie

1. Bienvenue / Ouverture de la séance et vérification du quorum (61 LIP)

Mme Chantal Dubé souhaite la bienvenue à tous et vérifie le quorum.

2. Adoption de l'ordre du jour (par courriel)

Il est proposé par Pascale Contreras-Paradis et résolu d'adopter l'ordre du jour tel quel.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance (3 avril 2017) (par courriel)

3.1 Suivi au procès-verbal

Aucun suivi à faire.

Il est proposé par Mme Caroline Gagnon et résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 3 avril 2017 tel que reçu par courriel et lu par les membres.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Points de la direction d'établissement :

4.1. Critères et objectifs de répartition budgétaire 2017-2018 (par courriel) / CONSULTATION

Mme Chantal Dubé précise que le document synthèse a été acheminé par courriel. Elle mentionne que les règles budgétaires seront reçues par la C.S. sous peu. Elle précise que dorénavant, la répartition des ressources se fera en fonction du plan stratégique du MEES, du plan d'engagement de la réussite de la C.S., ainsi que du plan de réussite de chaque école. Un comité de répartition des ressources fera des recommandations aux commissaires, assurant ainsi une répartition équitable des budgets. Mme Chantal Dubé passe en revue les différentes enveloppes accordées à l'établissement. Elle souligne que pour la prochaine année, les écoles de Ste-Hélène et de St-Joseph ont obtenu un statut de milieux jugés défavorisés au niveau de la convention collective, ce qui par conséquent, peut apporter une certaine bonification des montants accordés mais qui ne sont pas encore précisés à ce moment-ci. Elle présente ensuite les critères et les objectifs de la répartition des ressources.

Mme Chantal Bisson souligne la transparence des budgets dont fait preuve Mme Chantal Dubé, notamment dans la gestion de ses frais de déplacement en lien avec un souci d'économie du budget alloué à cet effet.

Mme Amélie Charest souligne les besoins particuliers de certains élèves, notamment à l'école de St-Joseph. Mme Chantal Dubé précise que la répartition sera équitable en fonction du nombre d'élèves et le nombre de plans d'intervention. Mme Amélie Charest questionne s'il y aura une bonification du soutien aux élèves. Mme Chantal Dubé répond que le tout sera revu selon les montants accordés en vertu du statut de milieu défavorisé.

Aucune recommandation particulière n'est faite par le conseil d'établissement au niveau des critères et objectifs de répartition budgétaire 2017-2018.

4.2. Assemblée générale de parents - septembre 2017 / CONSULTATION

La date du 11 septembre est suggérée par Mme Chantal Dubé. Le premier CÉ pourrait donc avoir lieu le 2 octobre. **M. Dave Vaillancourt propose l'acceptation de cette date. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

4.3. Lieu de la dernière séance de juin / CONSULTATION

Mme Chantal Dubé explique aux nouveaux membres que la dernière séance du CÉ, par tradition, est précédée d'un souper depuis quelques années. **Mme Chantal Bisson propose que l'activité se déroule au gîte « Les P'tites Madames » de Ste-Hélène étant donné la proximité et l'intimité des lieux pour le déroulement de la séance. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Mme Chantal Dubé propose d'inviter Mme Nancy St-Pierre.** Par les années passées, le solde du budget dédié au CÉ est utilisé pour cette activité avec une contribution de chaque membre pour défrayer la balance des coûts s'il y a lieu.

4.4. Activités – sorties 2016-2017 / APPROBATION

Mme Chantal Dubé énumère la liste des activités à venir. Référence : tableau (cartable CÉ).

Mme Chantal Bisson questionne la raison de l'absence de l'activité « Salon du livre » cette année à St-Alexandre. Une possibilité d'organiser une vente de livres usagés en collaboration avec la friperie Angélique est suggérée ainsi qu'une activité de type « Salon du Livre » en collaboration avec la bibliothèque municipale sont envisagées pour l'automne. Mme Marie-Pier Breault annonce l'ajout d'une boîte « Croque-Livre » pour St-Alexandre.

Mme Chantal Dubé énumère les changements à l'horaire pour le préscolaire 5 ans à St-Alexandre : le 25 mai, les enfants qui seront en maternelle 5 ans l'an prochain seront accueillis alors que ce sera congé pour les élèves de maternelle 5 ans de l'année courante. Le 12 mai, ce sera une journée de temps compensé pour le groupe de Mme Isabelle Gagnon (Julie Côté) et le 29 mai pour les deux groupes. Le 20 juin sera également une journée de temps compensé pour la classe de Mme Micheline Langlais. Le service de garde sera ouvert pour ces journées.

Les coûts pour les activités, s'il y a lieu, sont payés par le budget école donc aucun frais pour les parents. Les activités et sorties étant prévues à la programmation, celles-ci sont déjà approuvées. Référence : formulaires de présentation d'une activité, d'un projet ou sortie éducative.

Mme Julie Pelletier propose l'adoption des changements au calendrier scolaire et les activités proposées. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4.5. Organisation scolaire 2017-2018 / INFORMATION

Mme Chantal Dubé précise le nombre de groupes prévus en 2017-2018.

St-Alexandre	Ste-Hélène	St-Joseph
8 classes	4 classes	3 classes
1 X Passe-partout	1 X Passe-Partout	1 X Maternelle 4-5 ans
2 X Maternelle 5 ans	1 X Maternelle 5 ans	
1 X 1 ^{re} année	1 X 1 ^{re} -2 ^e année	1 X 1 ^{re} -2 ^e année
1 X 1 ^{re} -2 ^e année	1 X 3 ^e -4 ^e année	1 X 3 ^e -4 ^e année
1 X 2 ^e année	1 X 5 ^e année	1 X 5 ^e -6 ^e année
2 X 3 ^e année	1 X 5 ^e -6 ^e année	
1 X 4 ^e année		
1 X 5 ^e année		
1 X 6 ^e année		

4.6. Calendrier scolaire 2017-2018 (par courriel) / INFORMATION

Mme Chantal Dubé présente le calendrier scolaire qui a été adopté par les commissaires.

4.7. Suivi à la dénonciation du protocole d'entente avec l'École d'Art / INFORMATION

Mme Chantal Dubé nous informe que la dénonciation a été faite et adoptée par le Conseil des commissaires. Elle a rencontré Mme Anita Castonguay, la mairesse de la municipalité. La dénonciation a été acceptée par le Conseil municipal. Mme Chantal Dubé déplore l'imbroglie et la sortie dans les médias entourant cette dénonciation. Elle souligne que le 17 mai prochain, une rencontre est prévue avec M. Ghislain Lizotte de la C.S., les représentants de l'École d'Art et de la municipalité ainsi qu'elle-même afin de renouveler ou négocier un nouveau protocole d'entente concernant l'utilisation des locaux de l'école en dehors des heures de classe.

5. Rapports :

5.1 Représentante (lien avec présidente du comité de parents)

Absence de Mme Marie-Ève Gagnon.

5.2 Représentantes des enseignants des 3 écoles

École Hudon-Ferland :

Mme Caroline Gagnon mentionne que le cardio matinal se poursuit malgré l'absence de Mme Judith Goulet. La classe de Mme Martine Bélanger (6^e année) assure le relais. Mme Caroline Gagnon souligne également la grande gagnante de la Dictée Richelieu, soit Éloïse Charest de la classe de Mme Martine.

École de Ste-Hélène :

Mme Léveillé mentionne que la semaine des secrétaires a été soulignée de façon cocasse.

École St-Louis-de-St-Joseph :

M. Dave Vaillancourt mentionne l'absence de nouveauté dans son école pour ce mois-ci.

5.3 Représentante du service de garde

Mme Sophie Mignault n'a pas d'information particulière à annoncer.

5.4 Responsable de la trésorerie

Mme Caroline Landry précise l'absence de dépenses dans le mois courant. Le solde demeure donc à 657,48 \$. Elle demande à ce que les frais de déplacement soient réclamés avant la prochaine rencontre.

5.5 Représentante de l'OPP (St-Joseph)

Mme Nancy Boudreault mentionne que le spectacle de fin d'année et des finissants aura lieu le 9 juin prochain. On souhaite qu'il fasse beau le 2 juin pour ne pas que la reprise des olympiades le 9 juin fatigue trop nos élèves.

5.6 Représentante de l'OPP (Ste-Hélène)

Mme Julie Pelletier n'a aucune nouveauté à préciser ce mois-ci.

6. Correspondance

6.1 Leucan

Informations pour la commande de troussees remises à Mme Caroline Gagnon et M. Dave Vaillancourt.

6.2 Sécurité à vélo

Informations transmises à Mme Nathalie Bernier.

7. Autres sujets :

7.1 Assemblée générale annuelle

Réservation de Mme Annick Kerschbaumer pour la présentation d'une formation lors de la prochaine AGA du 11 septembre.

7.2 Olympiades

Mme Nathalie Bernier a déposé une demande de commandite pour obtenir des laits au chocolat lors des Olympiades. Elle se questionne à qui adresser la demande. Il est suggéré de communiquer avec Mme Caroline Normand ou Mme Marie-Hélène Labrie pour obtenir cette information.

8. Questions du public

Absence de question.

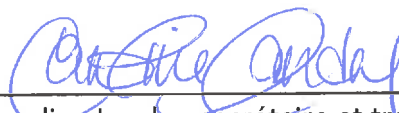
9. Levée de l'assemblée

La prochaine rencontre est prévue le 5 juin 2017.

Il est proposé par Mme Chantal Bisson et résolu à l'unanimité que la réunion soit levée à 21 h 45.



Nancy Boudreault, présidente



Caroline Landry, secrétaire et trésorière



Chantal Dubé, directrice